Association Transports et Environnement ATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 27 juin 2011. L'ATE s'étonne de la non-consultation et de la non-participation dans le processus d'élaboration du projet d'agglomération Riviera.

Les communes des districts de la Riviera, d'Aigle et de la Veveyse, dans un périmètre s'étendant de Chardonne au bas Chablais, élaborent actuellement un projet d'agglomération. Ce document de planification et de coordination doit être déposé à la fin de l'année en vue d'obtenir le soutien financier de Berne pour développer l'aménagement du territoire et du système de transports de la région.

Or la première des 6 exigences de base définies par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et donnant droit à une participation au financement des infrastructures est la **participation** :

> *Pour les projets d'agglomération, (…), l'exigence de participation telle que la prescrit la LAT est une condition impérative. Du fait de leur importance, les projets d'agglomération doivent prévoir la participation de tous les acteurs concernés par le développement de l'agglomération, c'est-à-dire, en plus des collectivités touchées (canton, communes, régions) et de la population, des associations et des offices et autorités des communes et des cantons voisins et de la Confédération. (in Projets d'agglomération, partie transports et organisation du territoire: critères d'appréciation Manuel d'utilisation, p. 51[1])*

Force est de constater que cet aspect du processus a été occulté par les municipalités des communes concernées : ni participation à des forums ou des ateliers, ni consultation des associations ou de la population. Le projet d'agglomération Riviera se concocte à l'abri des regards, entre quelques décideurs de la région.

Les enjeux urbanistiques et de transports sont pourtant importants dans cette région :
- Accessibilité du futur hôpital Riviera-Chablais sur la commune de Rennaz;
- Conséquences du développement urbanistique de la Riviera ;
- Pérennité et renforcement des prestations des petites lignes ferroviaires et des funiculaires.
- Coordination entre les différents projets (Palm d'un coté, Agglo-Chablais de l'autre).

Pour l'ATE, tous les acteurs doivent pouvoir se prononcer. A cette condition seulement, la pertinence de chacune des mesures et l'équilibre entre elles permettront de fédérer la population autour d'un projet comme outil de développement de toute une région.
L'ATE souhaite que la participation ne soit pas oubliée. A défaut, ce travail dans l'ombre, loin de l'esprit voulu par l'ARE, risque de péjorer fortement l'appréciation du projet qui sera déposé à Berne à la fin de cette année.

Pour de plus amples renseignements :
Valérie Schwaar, secrétaire générale, 079 510 15 02
Yves Filippozzi, vice-président, 021 943 53 80

[1] http://www.are.admin.ch/themen/agglomeration/00626/01680/index.html?lang=fr